

PREFECTURE DU GARD
Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité
Bureau des Elections et de
la Réglementation Générale
Téléphone : 04.66.36.41.81
Télécopie : 04.66.36.41.76
Mail : pref-elections@gard.gouv.fr

REVISION DES LISTES ELECTORALES
Période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018

COMMUNE de CASTILLON DU GARD

Certificat de dépôt et d'affichage

Je, soussigné, Monsieur BERNE Jean-Louis

MAIRE DE LA COMMUNE DE CASTILLON DU GARD

certifie

- 1) avoir procédé au dépôt des tableaux rectificatifs, dressés par la commission administrative, au secrétariat de la mairie ;
- 2) avoir affiché, pour une durée de dix jours, copie de ces tableaux ;
- 3) avoir affiché l'avis de dépôt et d'affichage informant les électeurs de la possibilité de présenter entre le 11 et le 20 janvier 2019 leurs réclamations devant le juge d'instance.

conformément aux articles R.10 et R.11 du code électoral.

Fait à Castillon du Gard, le 10 janvier 2019

CACHET DE LA MAIRIE ET SIGNATURE DU MAIRE


